

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

**Avis de concours réservé pour l'accès au corps des ingénieurs d'études relevant du ministre chargé de l'agriculture pris en application de l'article 7 du décret n° 2012-631 du 3 mai 2012**

NOR : AGRS1512512V

Un concours réservé est organisé au titre de l'année 2015 pour pour l'accès au corps des ingénieurs d'études relevant du ministre chargé de l'agriculture, pris en application de l'article 7 du décret n° 2012-631 du 3 mai 2012 relatif aux conditions d'éligibilité des candidats aux recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C et fixant les conditions générales d'organisation de ces recrutements en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique.

Ce concours est destiné à pourvoir des emplois dans les établissements d'enseignement supérieur agricole.

Le nombre total des places offertes est fixé à 3. Ces places sont réparties de la façon suivante :

1 place est offerte à l'Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) par regroupement des branches d'activité professionnelle E, F, G et H :

- E : informatique et calcul scientifique ;
- F : documentation, communication, édition ;
- G : patrimoine, logistique, prévention et administration générale ;
- H : gestion scientifique, pédagogique et technique ; qualité.

1 place est offerte dans chacun des établissements suivants :

- Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (ONIRIS) ;
- Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP) : 1 place.

Par regroupement des branches d'activité professionnelle G et H :

- G : patrimoine, logistique, prévention et administration générale ;
- H : gestion scientifique, pédagogique et technique ; qualité.

Peuvent faire acte de candidature :

Les agents non titulaires du ministère chargé de l'agriculture et de ses établissements remplissant les conditions fixées par la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 visée ci-dessus. Ces conditions sont rappelées par la circulaire publiée le 6 décembre 2012 sous le n° SG/SRH/ SDDPRS/C2012-1004. Cette circulaire est consultable sur le site intranet <https://appli.national.agri/gedei/site/bo-agri/instruction-C2012-1004/> ainsi que sur le site internet [http://www.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Circulaire\\_titularisation\\_version\\_consolide\\_e\\_dec\\_2012\\_cle84b9f2.pdf](http://www.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Circulaire_titularisation_version_consolide_e_dec_2012_cle84b9f2.pdf).

Les agents sont également invités à consulter la foire aux questions sur le site internet du ministère :

[http://www.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Foire\\_aux\\_questions\\_titularisation\\_cle85f64e.pdf](http://www.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Foire_aux_questions_titularisation_cle85f64e.pdf).

Le jury procédera à l'évaluation des dossiers établis par les candidats en vue de l'épreuve d'admissibilité à partir du 7 septembre 2015.

Dates et lieu de l'épreuve orale d'admission : à Paris à partir du 5 octobre 2015.

La préinscription se fera par internet sur le site : [www.concours.agriculture.gouv.fr](http://www.concours.agriculture.gouv.fr).

Date d'ouverture des préinscriptions : 4 juin 2015.

Date limite des préinscriptions télématiques : 2 juillet 2015.

Date limite de retour des confirmations d'inscription ainsi que des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle : 16 juillet 2015 (le cachet de la poste faisant foi).

Pour obtenir les renseignements relatifs à cet examen professionnel, les candidats s'adresseront à M. Patrick CASTRO, téléphone : 01-49-55-44-85, [patrick.castro@agriculture.gouv.fr](mailto:patrick.castro@agriculture.gouv.fr).

Mme Christine DUVAL, téléphone : 01-49-55-53-99, [christine.duval@agriculture.gouv.fr](mailto:christine.duval@agriculture.gouv.fr).